

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Joanie Godin	Numéro de permis 2015734	Date d'inspection Le 30 janvier 2024	
Nom de l'établissement Garderie au coin des petits		Numéro de téléphone (506) 284-9811	
Adresse 3 rue Notre Dame Kedgwick NB E8B 1H2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement en avant-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- À la suite de la vérification de 14 dossiers des enfants, les dossiers sont complets.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 14 dossiers sur 23.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- L'aire de jeu extérieur est entourée d'une clôture et une barrière même pendant l'hiver. L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Aucune structure fixe ne se trouve dans le terrain de jeu.
- Observation: La sieste
- Discussions avec l'exploitante concernant les heures de développement professionnel et les dossiers des enfants.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 janvier 2024

Date

original signé par
Joanie Godin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 janvier 2024

Date